

## Deux lieux de pratique sportive en Île-de-France : le stade de Colombes et les équipements municipaux de Suresnes

**ANTOINE LE BAS**

conservateur, service de l'Inventaire,  
direction régionale des Affaires  
culturelles d'Île-de-France

### COLOMBES, LE GRAND STADE

#### DONT PARIS A BESOIN

Rien, avant 1914, ne prédisposait Colombes à devenir le temple du sport du <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle. Sans doute, ses terres inondables des bords de Seine, laissées en prairies, étaient propices à l'établissement dès 1883 d'un champ de courses hippiques [fig. 1]. Mais il s'agissait alors d'un spectacle appartenant au cercle des affaires, attirant plus de parieurs que de sportifs. Entre les mains de clubs locaux ou professionnels, les jeux de ballon aussi relevaient alors de la sphère privée, soutenus à bout de bras par des entreprises industrielles ou commerciales. Ainsi naquit le Club athlétique de la Société générale, qui connut divers emplacements avant de s'établir après-guerre à proximité du Parc des Princes. Autre exemple, le quotidien Le Matin qui, avec le concours de l'Union des sociétés françaises des sports athlétiques, racheta en 1907 le champ de courses de Colombes pour en faire son stade. L'inauguration fut présidée par le général Picquart, ministre de la Guerre [fig. 2]. Dans l'esprit revancharde de la Belle Époque, le champ de courses est en effet appelé à servir de champ de Mars. C'est là que se forgera le fer de lance de la jeunesse française, dont la santé, la force physique et morale sauront, le jour venu, défendre ardemment les intérêts vitaux de la nation. Mais même si ces sociétés d'éducation physique et sportive bénéficient de la bienveillance des pouvoirs publics, leurs entraînements et leurs compétitions



ne disposent d'aucun équipement adéquat, et se déroulent dans des lieux et espaces publics, particulièrement les parcs (Sceaux, Saint-Cloud) et les bois des environs de Paris (Vincennes, Boulogne).

De plus, jusqu'à la Grande Guerre, aucune ville française – Lyon mise à part – ne dispose d'équipement sportif capable d'accueillir des manifestations internationales. À l'exception de ses deux hippodromes (Auteuil et Longchamp), Paris n'est pas mieux doté car il n'a construit aucun équipement majeur pour les Olympiades de 1900. Seule Lyon, grâce au dynamisme moderne de son maire Édouard Herriot et aux visions urbanistiques de son architecte Tony Garnier, a su se doter d'un ambitieux programme – il ne verra le jour que dans les années 1920, mais certains éléments serviront de référence à Colombes.

Or les athlètes français, malgré la saignée opérée dans leurs rangs par la guerre, continuent de placer la France parmi les premières nations sportives. Leurs succès dans les rencontres internationales, leur aura auprès d'un public croissant, transforment la perception et la pratique du sport : d'initiative privée et pratique aristocratique et bourgeoise, il va devenir peu à peu une affaire d'État et d'intérêt général.

### Restaurant-bar du Racing Club

carte postale, vers 1915  
14 x 8,8  
Colombes, musée municipal  
d'Art et d'Histoire

INV. CP616

En 1913, le pavillon de pesage de l'hippodrome de Colombes, datant de 1883, est transformé en restaurant-bar par le Racing Club de France. Cette modification, comme le goudronnage des gradins, fait partie d'une série de travaux entrepris par le club, très présent sur le site depuis 1908. En 1924, à l'occasion des Jeux, le bâtiment devient bar olympique. Il est toujours visible de nos jours.

C D



Lorsqu'en 1921, Pierre de Coubertin propose au Comité international olympique la candidature de Paris pour les Jeux de 1924, la question du grand stade olympique se pose. Et pendant que Paris tergiverse et hésite entre plusieurs projets, Colombes pose sa candidature. Car si Paris dispose de solides atouts pour accueillir le stade, Colombes cumule les rencontres d'athlétisme, de football et de rugby, et a su se rendre familière du public. À la suite du déclassement des fortifications et de la zone de la « ceinture verte », Paris dispose de nouvelles possibilités (porte Dorée, porte Molitor). On pense aussi à réemployer, voire agrandir, l'emplacement des stades existant au bois de Vincennes (stade Pershing) ou à Boulogne (stade d'Auteuil). Finalement, le Comité olympique français refuse le stade Pershing, et le 12 mars 1922, le conseil municipal de Paris se désiste par souci d'économie, laissant le Racing Club de France, locataire de terrains à Colombes, y aménager un ensemble d'équipements olympiques [fig. 3].

En 1921, après le choix de Paris comme siège de la VIII<sup>e</sup> Olympiade, le conseil municipal avait demandé à son administration de réaliser une série d'études préparatoires à la construction d'un grand stade, sur la base d'un programme dressé par Frantz Reichel. Les équipements olympiques nécessaires comptaient notamment un vaste stade, susceptible d'accueillir les compétitions d'athlétisme, de football, de rugby et de gymnastique, d'une capacité de cent mille spectateurs. Un stade nautique (pour la natation et le water-polo) ainsi qu'un stade de tennis (servant aussi éventuellement aux arts martiaux) complétaient le programme.

Les études préliminaires alors réalisées apparaissent aujourd'hui d'autant plus précieuses qu'elles récapitulaient plusieurs décennies de constructions antérieures (stades de Londres,

2

### Inauguration du stade du Matin

supplément au journal *Le Matin*  
dimanche 24 mars 1907  
64 x 49  
Colombes, musée municipal  
d'Art et d'Histoire

INV. 2008.0.3

En 1907, afin d'assurer sa promotion, le journal *Le Matin* transforme le vieil hippodrome de Colombes en stade. Le ministre de la Guerre est présent pour l'inauguration, en mars 1907 : le sportif est potentiellement un valeureux combattant... La fête est resplendissante : pavoisement de la ville, épreuves de cross-country, de football et de rugby, mais aussi concert donné par le 101<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

CD



3

### Gare olympique

carte postale, 1924  
13,8 x 9  
Colombes, musée municipal  
d'Art et d'Histoire

INV. CP458

Afin de transporter les spectateurs attendus au nouveau stade olympique, qui peut contenir soixante mille personnes, la Compagnie des chemins de fer de l'État, sollicitée par le Comité olympique français, aménage un arrêt sur la ligne reliant Paris à Argenteuil. Cette gare temporaire, envahie deux heures par jour, accueille pendant les Jeux olympiques des trains recevant jusqu'à douze rames supplémentaires. Par la suite, la station ne revit que lors des rencontres sportives, avant de devenir une véritable gare en 1934.

CD





Stockholm, Anvers, Berkeley) et de propositions issues de prix et de concours divers. Leur intérêt tient aussi au fait que cette confrontation jette les bases d'une architecture française du sport, dont découleront les constructions de l'entre-deux-guerres.

Les études préparatoires confiées à Léopold Bévières, architecte de la Ville, permirent de sérier les possibilités : agrandir le stade Pershing existant, le reconstruire ou construire de toutes pièces un nouvel ensemble aux portes de Paris. Ses projets envisagent divers genres, du plus ambitieux au plus modeste, mais présentent surtout l'intérêt de développer un programme d'aménagements et de services qui relèguent l'architecture antique au rang de référence révolue. Sensible aux préoccupations hygiénistes et paysagères, il propose, comme Tony Garnier, un stade à demi enterré, entouré de talus plantés dans un cadre paysager.

Finalement, à la fin de l'année 1921, le Comité olympique ouvre un concours. Une dizaine d'équipes est conviée [fig. 4]. Arrivant en seconde place, le projet de l'équipe formée par les architectes Raoul Brandon, Henri Bard et Guillaume Prévost de Saint-Cyr se distingue par sa réflexion sur l'aménagement d'une cité olympique, par sa perception

4

#### Élévation longitudinale du stade olympique

Raoul Brandon, Henri Bard et  
Guillaume Prévost de Saint-Cyr,  
architectes  
1921-1922  
aquarelle et graphite  
sur papier vélin épais  
49,5 x 173,5  
Colombes, musée municipal  
d'Art et d'Histoire

INV. 2002.18.2

Lorsque Paris est choisi pour accueillir la VIII<sup>e</sup> Olympiade, en 1921, le Comité olympique français lance un concours d'architecture pour le futur stade. Ce document fait partie d'un ensemble de cinq aquarelles présentant le projet des architectes Brandon, Bard et Prévost de Saint-Cyr. Il arrivera second, derrière celui de Louis Faure-Dujarric, membre du Racing Club de France.

CD



des problèmes techniques (visibilité maximale, sécurité des pistes, encadrement des foules) ainsi que par la modernité du traitement extérieur du stade. Les façades composées de lignes simples, dotées d'un décor de frise, soulignent la structure selon un dessin architectural qui annonce l'épure stylistique du classicisme moderne. À chaque extrémité, calée entre deux des travées saillantes scandant l'élévation, l'hémicycle se creuse d'une sorte d'exèdre formant tribune externe.

5

#### Vue aérienne du stade de Colombes

carte postale,  
entre-deux-guerres  
13,9 x 9  
Colombes, musée municipal  
d'Art et d'Histoire

INV. CP170

Après les Jeux olympiques de 1924, le stade de Colombes accueille les plus grandes épreuves sportives internationales, comme les finales de la Coupe de France de football, le Tournoi des cinq nations ou les Championnats de France d'athlétisme. En 1938, trois matchs de la Coupe du monde de football s'y déroulent, dont la finale. Avec l'ouverture du Parc des Princes, rénové en 1972, Colombes perd peu à peu de son aura.

CD



Le projet primé est celui de Louis Faure-Dujarric. Avec son portique à colonnes et son arc triomphal, il relève d'une architecture majestueuse et monumentale dans le style Beaux-Arts, mais son ambition eut à souffrir d'une réduction drastique du budget, amenant à revoir complètement sa conception architecturale. Il n'en subsista que l'aspect fonctionnel, réalisé au coût le plus bas. Mais le mérite de l'architecte sort grandi d'avoir honorablement résolu cette redoutable équation architecturale et financière [fig. 5]. Le parti-pris constructif, d'une belle simplicité, repose sur un système d'ossature de béton armé qui porte une partie des gradins des virages et ceux des deux tribunes couvertes, tandis que les infrastructures abritent les équipements et installations indispensables. L'excavation des terrains permet également de former des talus servant partiellement d'assise aux gradins des virages. L'espace créé sous les tribunes sert à loger services administratifs, douches et vestiaires, ainsi que des locaux pour la presse et des espaces de sécurité fort utiles. L'architecte se permet même de prévoir une piste intérieure d'entraînement, à l'abri de la tribune de marathon.

La qualité du traitement du béton armé et sa rapidité d'exécution, dans les structures portantes comme en parement, sont dues au savoir-faire de la société de construction Edmond-Coignet, qui sut mettre en œuvre les sévères façades à l'esthétique minimale, inspirées tout autant de l'esthétique viennoise que de l'architecture antique souvent citée en référence. L'austère grandeur des façades tient, en effet, au jeu savant des pleins et des vides, au rythme des baies et des portails aux lignes épurées, alternant droites et courbes en un puissant contraste d'ombre et de lumière. La charpente métallique abritant les tribunes, réalisée par les établissements Haour Frères, témoigne d'un égal souci d'économie. Son efficacité n'est jamais menacée par la légèreté d'un audacieux porte-à-faux supporté par de fines colonnes métalliques.

Par son économie constructive et sa grandeur monumentale, le stade de Colombes inaugure ainsi une ère de construction française répondant à une démocratisation inédite du sport. À Paris, le stade Jean-Bouin est construit peu après, osant le premier auvent de béton armé, avant que différentes capitales régionales (Bordeaux, Toulouse, Marseille) ne s'équipent à leur tour de stades prestigieux. Grâce à son stade, Colombes entre alors, et pour longtemps, dans la chronique de l'exploit.

L'histoire de ces grands équipements reste également marquée par leur utilisation à des fins politiques, à l'heure du Front populaire (meeting de Léon Blum) puis du gouvernement de Vichy (le vélodrome d'Hiver). Preuve, s'il en était besoin, que le grand stade s'avère bien plus qu'un équipement de sport – l'héritier moderne du forum antique dont la capacité d'attraction, grâce au relais des médias, dépasse largement les murs de l'enceinte.

#### LES COMPLEXES SPORTIFS DU LYCÉE PAUL-LANGEVIN ET DU COLLÈGE DE LA CITÉ-JARDIN DE SURESNES

Différentes photographies conservées par le musée de Suresnes montrent la construction du lycée Paul-Langevin et du collège de la cité-jardin, deux établissements scolaires qui partagent la spécificité d'avoir intégré leurs équipements sportifs dès l'origine. Les circonstances historiques qui ont présidé à leur conception, leur insertion dans un ensemble éducatif lui-même témoin d'une politique municipale humaniste, l'ampleur des bâtiments enfin, relèvent d'une vision politique de la cité que peu de villes ont cultivée de manière aussi exemplaire.

Lorsque Henri Sellier prend en charge le destin de la commune de Suresnes, au lendemain de la Grande Guerre, il administre depuis 1915 l'Office public des habitations bon marché (HBM) de la Seine. Il se propose alors de « montrer comment, tout en tenant compte des conditions économiques et morales de la vie urbaine, il est possible



d'assurer à la population laborieuse, manuelle et intellectuelle, un logement présentant le maximum de confort matériel, des conditions hygiéniques de nature à éliminer les inconvénients des grandes villes et des modes d'aménagement esthétiques contrastant singulièrement avec la hideur des formules antérieurement pratiquées». Dans un premier temps, Sellier se préoccupe de doter le nord du Plateau d'un groupe scolaire (écoles primaires, école maternelle, école primaire supérieure). Le concours est lancé dès 1920. L'établissement projeté doit, bien sûr, répondre aux normes de confort, d'hygiène et de sécurité dictées par le ministère de l'Instruction publique, mais aussi faire preuve dans sa conception, d'ensemble comme de détail, d'un souci d'hygiène sociale. Ainsi, en plus des équipements scolaires attendus (salles de classe, préau, services administratifs...), le groupe scolaire devra disposer d'un gymnase, d'une piscine et d'un terrain de sport. C'est le projet intitulé « Les microbes » qui l'emporte en 1924.

L'idée de prévoir et d'intégrer des équipements sportifs à un groupe scolaire est encore assez neuve en 1920, même si elle n'est pas absolument inédite. Sans doute le lycée Michelet de Vanves en possède-t-il dès les années 1880, comme le lycée Lakanal à Sceaux ou encore certaines écoles primaires, comme celle de Saint-Mandé. Mais ce sont là parmi les plus prestigieux établissements parisiens, accueillant une clientèle privilégiée. Offrir des équipements de sport aux fils d'ouvriers du Plateau de Suresnes relevait d'un véritable défi politique et social, fondé sur une approche hygiéniste de l'éducation.

La Grande Guerre a refroidi l'ardeur des promoteurs d'une vision patriotique et revancharde du sport : la victoire finale a montré la valeur du soldat français, mais elle a fait tant de morts, parmi lesquels de grands sportifs... L'entre-deux-guerres connaît une véritable démocratisation du sport, qui enterre l'approche élitiste et aristocratique, désormais dépassée par une puissante vague démographique.

C'est à cette jeunesse avide de découverte, soucieuse d'épanouissement personnel, que s'adresse une nouvelle conception de l'éducation physique et sportive. Elle propose de forger un citoyen maître de soi et apte à trouver sa place et son équilibre dans l'édifice social, qu'un certain municipalisme républicain veut contribuer à renforcer. Ainsi, après avoir aménagé le nord du Plateau, Henri Sellier va-t-il lancer l'urbanisation de sa partie sud, en y implantant une cité-jardin qui bénéficiera à la fois d'un groupe scolaire primaire et d'un collège [fig. 6]. Ce dernier inclut un gymnase et une piscine, construits en référence directe à la réalisation précédente.

Le groupe scolaire – devenu l'actuel lycée Paul-Langevin – est conçu par l'architecte Maurice Payret-Dortail sur le modèle des établissements anglo-saxons, avec un campus ouvert offrant aux élèves de respirer à leur aise et de profiter de la verdure. Les services éclatés se répartissent en autant de pavillons posés sur les pelouses : salles de classe, ateliers, laboratoire, logements de fonction, bureaux de l'administration, s'additionnent et s'organisent selon un plan orthogonal. Le complexe sportif se dresse au centre en reprenant, tel un temple de l'hygiène et de la santé, la disposition des chapelles hospitalières.

Ce complexe sportif et hygiénique comprend trois espaces distincts, le gymnase, les douches et la piscine, disposés de manière indépendante – ce qui n'exclut pas la complémentarité – au sein d'un bâtiment unique et massé. L'édifice de plan rectangulaire comporte deux niveaux : la piscine occupe la partie inférieure, le gymnase l'étage supérieur, et l'ensemble est bordé de galeries latérales abritant les douches et leurs cabines. L'accès se fait par une façade-porche qui conduit par demi-volées à l'un ou l'autre niveau. Un hall intérieur précède l'accès à la piscine, en sorte qu'il est possible d'accéder aux douches en venant de l'extérieur comme en venant du gymnase, mais que l'on doit obligatoirement passer par les douches pour accéder au bassin, selon un parcours hygiénique.

6

**Groupe scolaire  
Payret-Dortail,  
le gymnase**

photographie, studio Stein  
première moitié du xx<sup>e</sup> siècle  
23,6 x 18,2  
Suresnes, musée René-Sordes  
INV. 997.00.2933

Le groupe scolaire Payret-Dortail, actuel lycée Paul-Langevin, est édifié en 1927 dans le quartier nord de Suresnes. Il permet d'accueillir les enfants âgés de deux à dix-huit ans et regroupe divers établissements publics : maternelle et primaire pour garçons et filles, ainsi que deux écoles primaires supérieures destinées aux jeunes gens, spécialisées dans le commerce et l'industrie. Il offre aussi aux jeunes filles des cours de préapprentissage ménager. Il se distingue par la présence d'un important complexe sportif



et hygiénique. Située au-dessus de la piscine, la salle de gymnastique, éclairée par de larges baies vitrées, est transformable en salle des fêtes avec scène, poste de projections, tribune et loge. On voit ici une partie du matériel sportif mis à la disposition des élèves : cheval d'arçon et barres parallèles. Le groupe scolaire, transformé en lycée en 1949, figure parmi les monuments historiques français partiellement protégés, le bâtiment abritant la piscine et le gymnase étant classé depuis 1996.

M - P D

7

**Groupe scolaire  
Aristide-Briand,  
vue extérieure**

photographie  
première moitié du xx<sup>e</sup> siècle  
12,8 x 17,6  
Suresnes, musée René-Sordes  
INV. 997.00.2950

Le groupe scolaire Aristide-Briand, actuel collège Henri-Sellier, est situé au cœur de la cité-jardin de Suresnes. Construit entre 1921 et 1956, cet ensemble architectural novateur doit allier l'accueil de huit à dix mille habitants, toutes catégories sociales confondues, aux atouts d'une ville moderne. Il offre en outre de nombreux équipements publics. Parmi eux, deux groupes scolaires abritent écoles maternelle et primaire. Après le groupe Vaillant-Jaurès datant des années 1920, le groupe Aristide-Briand est érigé dans les années 1930 sous la direction des architectes Alexandre Maistrasse et Julien Quoniam. Il comprend une école primaire pour garçons, avec ateliers de travail du bois et du fer, et une autre pour filles, avec cours de préapprentissage ménager.

M - P D



8

**Groupe scolaire  
Aristide-Briand,  
la piscine**

photographie, studio Chevojon  
1933-1934  
16,5 x 23  
Suresnes, musée René-Sordes  
INV. 998.1.235

Inspiré du groupe scolaire Payret-Dortail, le groupe scolaire Aristide-Briand accorde une attention particulière à l'hygiène du corps. Un gymnase et une piscine avec établissement de bains-douches sont construits à cet effet. Le bassin de 12,50 mètres de long et 7,20 mètres de large comprend un petit et un grand bain. La profondeur, de 0,90 à 2,80 mètres, permet les exercices de plongeon. Pour limiter les effets de dilatation liés à l'alternance eau chaude/leau froide sur les maçonneries, le bassin est entièrement indépendant de l'ensemble de la construction et repose sur vingt-quatre dés de béton, par l'intermédiaire de galets en acier roulant sous l'effet de la dilatation.

M - P D

9

**Groupe scolaire  
Aristide-Briand,  
la cour d'honneur**

photographie, studio Chevojon  
1933-1934  
16,5 x 23  
Suresnes, musée René-Sordes  
INV. 998.1.238

Au fond de la cour d'honneur du groupe scolaire, est érigé un bâtiment central commun aux deux écoles primaires. Il abrite une salle de gymnastique qui peut être utilisée comme salle des fêtes, une cuisine et une piscine en sous-sol avec un établissement de bains-douches.

M - P D



Cette distribution rationnelle est facilitée par une structure de béton armé composée d'arcs paraboliques supportant le sol du gymnase ainsi qu'une couverture en terrasse. Les parois latérales sont ainsi libérées, ce qui favorise l'aération et l'éclairage naturels des lieux. Payret-Dortail n'est sans doute pas l'inventeur d'un tel parti – que l'on trouve aux magasins Esders des frères Perret, à la piscine de la Butte-aux-Cailles de Louis Bonnier ou à la halle du SERNAM de Frayssinet dès les années 1922-1924. Mais il faut lui reconnaître d'avoir su adapter une idée d'ingénieur à un complexe sportif et hygiénique plus ambitieux par son programme, sinon par sa forme, que celui de Louis Bonnier.

L'hygiène des corps n'ayant guère de sens sans celle des lieux, l'architecte accorde enfin autant de soin à l'épiderme de l'édifice qu'à la qualité de l'air et de l'eau. Les parois extérieures s'habillent de briques de parement à l'unisson des bâtiments alentour, tandis que les parois intérieures sont couvertes de céramiques qui protègent le béton, résistent bien à l'usure et garantissent un entretien facile et sûr. L'ensemble affiche en exergue : « Ce groupe scolaire où l'on enseigne l'amour de la France, de l'humanité et de la paix, fut bâti en 1927. »

Quelques années plus tard, ce programme humaniste trouve au collège de la cité-jardin un nouveau développement, du fait de l'ampleur du projet global dans lequel il s'intègre [fig. 7]. Le complexe gymnase-douches-piscine, élevé vers 1931 par l'architecte Alexandre Maistrasse assisté de Julien Quoniam, affiche clairement sa dette envers l'œuvre de Payret-Dortail. Mais il en affine le parti par divers détails de construction : profil des arcs paraboliques, variété des revêtements muraux alternant mignonnette et céramique – dont toutes les ressources et toutes les formes sont employées (pâte de verre, grès cérame, carreaux de faïence ; carrelages de toutes sortes, mosaïques de hasard, alliances des deux) [fig. 8].

Comme au lycée Paul-Langevin, le gymnase peut servir de salle des fêtes ou de spectacle. Par ses équipements techniques (ateliers fer / bois, salle de sciences avec paillasses, amphithéâtre / salle de cinéma, laboratoire de chimie), le collège de la cité-jardin se range parmi les établissements les plus avancés en matière d'installations pédagogiques.

L'urbanisme d'Henri Sellier ne négligeant aucun symbole, le collège occupe une place centrale au sein de la cité (comme le gymnase-piscine au sein du collège), ce qui en dit long sur l'espoir placé par le maire bâtisseur dans la formation citoyenne et hygiénique des générations futures, la cité-jardin n'étant qu'une préfiguration de la nation à venir [fig. 9].

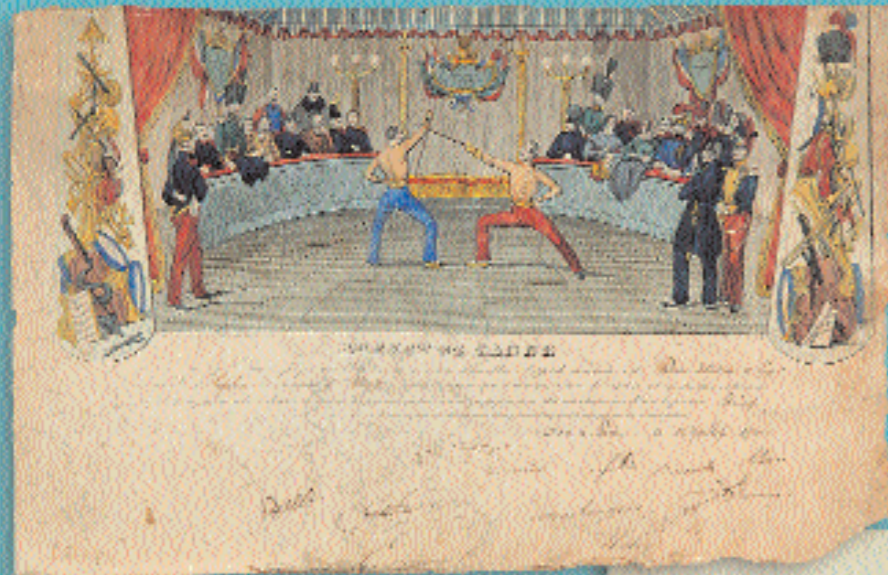
Conçus pour forger une citoyenneté nouvelle et contribuer à l'épanouissement des hommes, le complexe sportif du lycée Paul-Langevin, comme celui du collège de la cité-jardin, témoignent encore aujourd'hui du volontarisme bâtisseur d'un certain socialisme municipal, pour qui l'édification de la cité idéale passait par celle, immédiate, de services et d'équipements. L'école de plein air, bâtie par les architectes Beaudouin et Lods sur les pentes du mont Valérien quelques années plus tard, achève de démontrer combien, pour Henri Sellier, l'hygiène et la santé étaient aussi nécessaires au bonheur des hommes que l'éducation, et de quelle ampleur était la responsabilité des politiques dans la réussite de cette mission.



**Brevet de canne**

France, 1852  
27,5 x 43,5  
Paris, musée national du Sport  
INV. RB 6

*Ce brevet sportif, daté du 11 juillet 1852, porte la mention : « Nous soussignés Maîtres et professeurs déclarons nous être réunis aujourd'hui à l'effet de reconnaître, Mr Poirier soldat au 15 Léger Élève de M Lafabrie en qualité de Prévôt, et après nous être par nous-mêmes assurés de ses talents et Connaissances et lui avoir Rappelé que la prudence et la Modération doivent être les premières qualités de celui qui professe notre Art nous lui avons délivré le présent brevet ... frères d'armes lui prêtés aide et assistance au besoin promettant réciprocité de notre part sur leur recommandation. »*

**Diplôme olympique de Gustave Sandras**

impression Millot et Antoine  
Paris, 1900  
50 x 63,9  
Paris, musée national du Sport  
INV. RC 90

*Ce diplôme, édité par le ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, fut remis à Gustave Sandras (1872-1954), qui remporta l'épreuve de gymnastique artistique des Jeux olympiques de Paris, en 1900. Frappé de la devise « Flucuat nec mergitur », il représente une Marianne, de jeunes hommes et des figures féminines, ainsi que divers accessoires sportifs, artistiques et patriotiques (drapeau, haltère, armes, couronne de laurier, instruments de musique, masque d'escrime).*

**Diplôme olympique de Charles Pacôme**

impression en bichromie sépia et noir  
États-Unis, 1932  
47,9 x 60,1  
Paris, musée national du Sport  
INV. RC 98

*Ce diplôme atteste la victoire du lutteur Charles Pacôme (1903-1978) lors des Jeux olympiques de 1932 à Los Angeles, dans la discipline de lutte libre (68 kg).*

**Diplôme de course à pied**

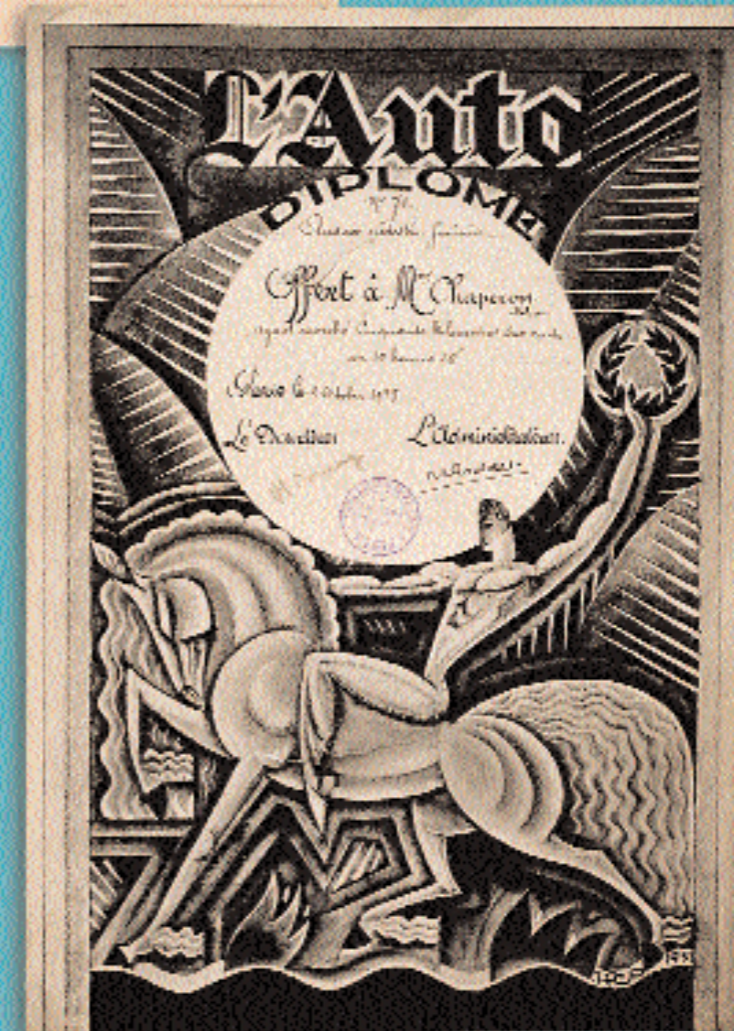
E. Frock  
France, 1930  
31 x 44,6  
Paris, musée national du Sport  
INV. 83.45.3

*Ce diplôme témoigne de la performance de Constant Van Hamme, arrivé dix-septième dans la course Paris-Strasbourg de juillet 1930, avec un temps de 88 heures et 14 minutes.*

**Diplôme de l'Audax Club**

Pico,  
pseudonyme de Maurice Picaud (1900-1977)  
France, 1932  
44,5 x 31,5  
Paris, musée national du Sport  
INV. 1991.66.129

*Ce diplôme porte la mention « L'AUTO DIPLOME N° 71 Audax pédestre féminin Offert à Mme Chaperon ayant marché cinquante kilomètres sur route en 10 heures 28' Paris le 2 octobre 1938. » Il est authentifié par le cachet de l'Audax Club de France.*

**Diplôme olympique de patinage artistique**

Japon, 1998  
29 x 21  
Paris, musée national du Sport  
INV. 2005.2.1

*Ce diplôme accompagne la médaille de bronze remportée par Gwendal Peizerat, avec sa partenaire Marina Anissina, lors des Jeux olympiques d'hiver de Nagano, en 1998. Il est signé par Juan Antonio Samaranch, président du CIO, ainsi que par le directeur et le président du comité d'organisation des Jeux de Nagano, Makoto Kobayashi et Eishiro Saito.*

